



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014

COMITÉ CONSULTATIF
COUTUMIER ENVIRONNEMENTAL

sommaire



INTRODUCTION	2
---------------------------	---

VOLET 1 : BILAN MORAL CCCE	5
---	---

1. POINT SUR LA GOUVERNANCE DU CCCE	6
--	---

1.1. LES RÉUNIONS DU CONSEIL CCCE.....	6
--	---

1.2. LES RÉUNIONS INTERNES AU BUREAU CCCE	7
---	---

2. ETAT DES ACTIVITÉS DU CCCE	9
--	---

2.1. POINT PARTICULIER SUR L'INCIDENT ENVIRONNEMENTAL DE VALE NC ET SES CONSÉQUENCES SUR LES MISSIONS DU CCCE	9
---	---

2.2. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU CCCE.....	14
--	----

2.3. BILAN DES RAPPORTS, VISITES ET RÉUNIONS DU CCCE	15
---	----

2.4. POINT SUR LES ÉTUDES CCCE.....	21
-------------------------------------	----

2.5. POINT D'ACTUALITÉ DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE CCCE	23
---	----

2.6. LA PROCÉDURE DE COMMUNICATION DU CCCE.....	24
---	----

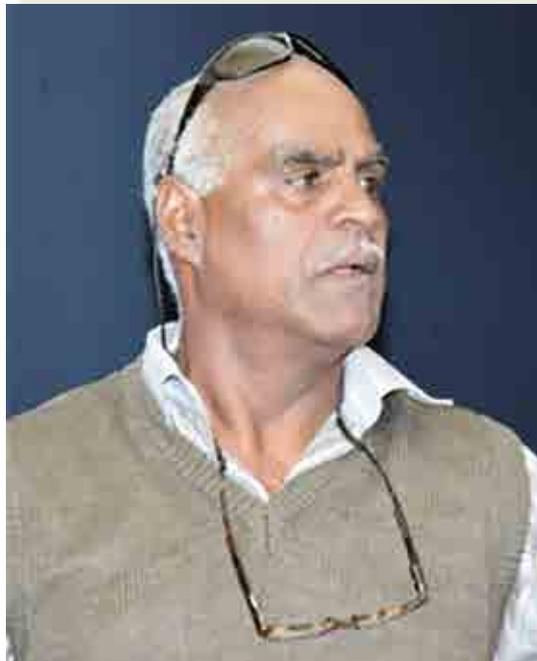
VOLET 2 : Bilan Financier CCCE	25
---	----

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2015	29
--	----

AVANT-PROPOS

du rapport d'activité 2014 du CCCE

LE MOT DU PRÉSIDENT



Pour commencer, j'aimerais vous souhaiter à tous, lecteurs et lectrices de ce rapport, une bonne année 2015 et mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de réussite pour cette nouvelle année.

Cette année 2014 se termine sur une note positive même si elle a débuté avec deux incidents successifs à gérer avec la rupture de l'émissaire marin en novembre 2013 et le dernier incident en date du 6-7 mai 2014 et le déversement de 96 000 litres d'acide chlorhydrique dans le creek de la Baie Nord causant des dégâts importants sur la faune. Un mouvement de protestation s'est alors organisé autour des populations de Goro et de l'île Ouen relayé par les chefferies de Saint-Louis – Mont-Dore qui se sont manifestés contre le projet en en demandant la fermeture. Le CCCE a été mandaté par les Chefferies du Sud le 24 mai à la tribu de Goro pour piloter « la mise à plat » du projet industriel de Vale NC.

Ces mouvements ont donné lieu à des tensions palpables durant les jours, les semaines et les mois qui ont suivi avec des blocages à Saint-Louis et à Goro pendant plusieurs jours, et ont engendré énormément de dégradations de matériels et d'engins miniers.

Le Président de la Province Sud, fraîchement élu, s'est rapidement mis au diapason en remettant en

place le Comité d'Information, de Concertation et de Surveillance de Vale NC et promettant plus de fermeté dans le suivi de l'industriel jusqu'à déclarer publiquement que le prochain incident lui serait fatal. Cela s'est traduit par plusieurs réunions organisées entre le CCCE et l'institution provinciale.

Le CCCE s'est également entretenu avec beaucoup des acteurs clés de l'industriel pour réussir à identifier plusieurs voies d'amélioration qui s'est concrétisé par la production de 149 recommandations dans les domaines de l'environnement, de la sécurité et de la gouvernance.

Malgré toutes les tensions sociales, le CCCE s'est montré à la hauteur des enjeux et n'a pas hésité à se faire entendre auprès des associations environnementales, des syndicats, des collectivités et enfin, auprès des ministères de l'Etat lors d'une mission organisée en septembre.

Bien évidemment, le fonctionnement normal de la structure a été éprouvé mais elle a tenu ses engagements dans le suivi des performances environnementales de l'usine et dans la communication de ses résultats aux chefferies et aux populations locales du Grand Sud.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de celui de 2013 et 2015 sera une année charnière importante dans le développement de l'usine du Sud qui prendra toute sa dimension et de l'ampleur dans le paysage calédonien mais surtout dans le pays Drubéa-Kapumé.

Ainsi, j'en appelle de mes forces l'ensemble de nos chefferies pour se rassembler et s'unir pour être fort vis-à-vis des industrielles et faire entendre une seule voix, celle des intérêts des autorités coutumières et de nos populations. Je vous souhaite une bonne lecture,

Maurice DHOU,
Président du CCCE

INTRODUCTION

Cela fait désormais cinq ans que le Pacte pour un développement durable du Grand Sud a été signé entre l'industriel Vale Nouvelle-Calédonie et les coutumiers du Sud. Cela fait également cinq ans que le Comité Consultatif Coutumier Environnemental (CCCE œuvre pour le suivi et la communication en toute transparence des performances environnementales de l'industriel Vale Nouvelle-Calédonie auprès des populations locales du Grand Sud.

A l'occasion des cinq ans du Pacte, le Comité des signataires s'est réuni le 7 février 2014 pour dresser un bilan des trois structures du Pacte dont le CCCE. Cette réunion a débouchée sur cinq résolutions à mettre en œuvre pour l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation du CCCE, ceci afin de pouvoir remplir pleinement ses fonctions dans le cadre de l'intérêt général des populations.

CES RÉOLUTIONS SONT LES SUIVANTES :

- 1. Le fonctionnement du CCCE** et la pertinence de sa mission ayant été éprouvés, la dotation qui lui est affectée par le Pacte lui sera désormais versée annuellement ou semestriellement afin de lui conférer une pleine autonomie de gestion et de fonctionnement ;
- 2. Les missions du CCCE** en matière d'études environnementales seront élargies afin qu'il puisse répondre à toutes les attentes formulées dans ce sens par les populations locales. Une Assemblée générale extraordinaire du CCCE sera convoquée afin d'étudier une modification des statuts allant dans ce sens ;
- 3. Une discussion sera entreprise** dans les meilleurs délais entre Vale NC et le CCCE afin d'organiser une plus forte présence des techniciens environnementaux en tribus et afin d'affecter également des techniciens environnementaux au suivi de la mine et du milieu marin. Ces objectifs qui tendent à améliorer la communication, la prise en compte des doléances éventuelles des populations locales et le suivi environnemental, pourront passer soit par une réorganisation des missions des techniciens en place, soit par le recrutement de nouveaux techniciens environnementaux par le CCCE ;
- 4. Une Assemblée générale extraordinaire** du CCCE sera convoquée afin d'étudier une modification des statuts permettant de conférer une plus grande représentativité des chefferies en son sein, notamment de celles de Goro et de l'île Ouen et d'encourager la présence des femmes et des jeunes eu sein de la structure ;
- 5. Vale NC s'engage** enfin pour l'avenir à développer une attention accrue aux avis et recommandations du CCCE et à y apporter les réponses les plus adaptées.

Durant la période de Janvier à Avril 2014, les missions du CCCE sont restées inchangées puisque celles-ci se sont focalisées principalement vers le suivi de ses recommandations environnementales formulées en 2013. Des réunions d'information ont également eu lieu concernant le suivi spécifique de l'émissaire marin qui fait suite à la rupture de la partie terminale de la canalisation de rejet observée en Novembre dernier.

Toutefois, le programme de travail du CCCE a été profondément modifié suite à l'incident environnemental majeur survenu sur le complexe industriel de Vale Nouvelle-Calédonie le 06 et 07 Mai 2014 (cf. 2.).

Au travers de ce rapport d'activités, il sera fait état du bilan moral 2014 du CCCE qui a été fortement influencé par la gestion de l'incident environnemental de Mai. Un point sera également fait sur la gestion financière 2014 du CCCE.



VOLET 1

BILAN MORAL 2014



1. POINT SUR LA GOUVERNANCE DU CCCE

▶ 1.1. LES RÉUNIONS DU CONSEIL CCCE

Les membres du Conseil se sont réunis à trois reprises au cours de l'année 2014 : le 28 Février à Unia, le 28 Juin et le 10 Décembre au Surf Novotel.

La réunion du Conseil CCCE à Unia a porté sur les sujets suivants :

- ▶ Présentation de l'étude de désengrèvement de la Kué par Littoralys et Safege ;
- ▶ Point d'étape sur les recommandations CCCE formulées en 2013 ;
- ▶ Projection du film sur les cinq ans du Pacte.

La réunion du 28 Juin a porté sur les points suivants :

- ▶ Bilan moral et financier 2013
- ▶ Perspectives et calendrier 2014
- ▶ Renouvellement du bureau
- ▶ Questions diverses (Bilan mi-période 2014, Point d'actualité des réunions de mise à plat).

La réunion du 10 Décembre a permis de valider d'une part le rapport préliminaire d'activités CCCE de l'année 2014, de présenter les perspectives et le budget prévisionnel 2015 d'autre part, et enfin d'étudier les propositions de modification des statuts du CCCE.

▶ 1.2. LES RÉUNIONS INTERNES AU BUREAU CCCE

Les membres du Bureau du CCCE, désignés également le 21 Décembre 2012 à Touaourou, demeurent inchangés.

Le Bureau CCCE s'est réuni à 23 reprises en 2014. Il convient de noter que les membres du Bureau CCCE ont participé à 14 réunions spécifiques qui font suite à l'incident environnemental du 06 et 07 Mai 2014.

Ci-dessous le tableau de suivi des réunions.

DATE	OBJET DES REUNIONS
17/01/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Etat sur les réparations de l'émissaire marin ▶ Point sur les études engagées (Tortues vertes, Acropora, Baleines à bec, Désengravement Kwé) ▶ Point sur les études présentées par l'IRD, Océanide (Scénario 1 : Etudes sur les pratiques de pêche, les savoirs et représentations de l'environnement marin et côtier ; Scénario 2 : Scénario 1 + étude des pratiques alimentaires et des transformations des pratiques vivrières ; Scénario 3 : Scénario 2 + étude plus étendue et connectée aux autres programmes sur les territoires marins, les savoirs et usages / La tortue de mer dans le Sud de la Grande-Terre : savoirs, pratiques et valeurs de cette espèce porteuse de sens chez le peuple kanak) ▶ Point sur la réunion du 25/01/2014 ▶ Présentation de la proposition de restructuration de l'équipe technique du CCCE
31/01/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Etat des opérations ▶ Point sur la pluviométrie ▶ Point sur l'incident au parc à résidus de la Kwé Ouest ▶ Point sur les études (Projet de lancement étude de pollution lumineuse, qualité des eaux à Oro et Kuto, désengravement Kwé)
27/02/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation lancement Etude de qualité des eaux sur IDP ▶ Information sur la Non-conformité relevée en Manganèse à la station 3-B le 24/02 ▶ Point sur les tournées d'information en tribus
31/03/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Point sur les techniciens CCCE (incluant le cas d'une démission) ▶ Suivi des avis et recommandations ▶ Présentation du rapport de visite de l'ISD de Gadji ▶ Présentation des analyses des chairs des baleines à bec par Opération Cétacés ▶ Restitution de l'étude de faisabilité du désengravement de la Kué

Suite ▶



14/05/2014	<p>REUNIONS SPECIFIQUES suite à l'incident environnemental du 06 et 07 Mai 2014. Ces réunions ont été effectuées dans le cadre de la « mise à plat » du projet Vale NC. Plusieurs réunions nécessitaient la présence du Bureau élargi.</p>
27/05/2014	
30/05/2014	
02/06/2014	
10/06/2014	
30/06/2014	
02/07/2014	
10/07/2014	
28/07/2014	
01/08/2014	
08/08/2014	
12/09/2014	
15/09/2014	
25/09/2014	
29/09/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Point sur la Mission du CCCE en Métropole
14/10/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Relevé de conclusion de la mission du CCCE en Métropole ▶ Audit de Lionel FORNO (ENVIE) au sujet du renouvellement de la Convention pour la Conservation de la Biodiversité
27/10/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Point sur le calendrier CCCE
12/11/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Validation du courrier sur les Etudes de dangers de Vale NC ▶ Validation des factures des études engagées ▶ Point sur les dispositifs de formation pour 10 techniciens CCCE supplémentaires ▶ Point sur le calendrier CCCE
27/11/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Point sur la création d'un agenda CCCE 2015 ▶ Point sur les études environnementales ▶ Restitution de l'étude ACROPORA pour la période 2013-2014 ▶ Préparation de la réunion du Conseil du 10/12/2014 ▶ Validation de la procédure de communication CCCE ▶ Validation des courriers officiels du CCCE (1-Demande de renseignements à Enercal sur la consommation en eau du barrage hydro-électrique de Yaté/2-Demande d'intégration du CCCE en qualité de membre de l'OEIL/3-Demande à la DASS de mise en place d'un suivi sanitaire en baie de Iré ILE OUEN) ▶ Point sur le budget prévisionnel CCCE 2015

2. ETAT DES ACTIVITES CCCE

► 2.1. POINT PARTICULIER SUR L'INCIDENT ENVIRONNEMENTAL DE VALE NC ET SES CONSÉQUENCES SUR LES MISSIONS DU CCCE

Le 06 et 07 Mai 2014, un déversement de 96.000 litres de solution acide est survenu sur le creek Baie Nord causant des dégâts environnementaux importants sur la faune dulcicole (cf. rapport de synthèse de l'incident environnemental du 6-7 Mai 2014 et entraînant par la suite une manifestation et une réaction vive des populations du Grand Sud.

Le 08 Mai 2014, la Présidente de l'Assemblée de la province Sud de l'ancien exécutif notifie un arrêté suspendant l'activité de l'usine de traitement de minerai de nickel et de cobalt.

Une réunion fut programmée le 13 Mai 2014 à la tribu de Goro à l'initiative des populations issues des chefferies de Yaté et du Mont-Dore afin de demander aux chefferies de statuer sur le devenir du projet Vale NC. Cinq pistes ont été évoquées :

- La fermeture sans conditions de Vale NC ;
- La fermeture « aménagée » (qui prend en compte les aspects environnementaux, techniques et socio-économiques) ;
- La fermeture partielle du projet Vale NC, c'est-à-dire l'arrêt et l'export de la raffinerie outre-mer mais le maintien de l'activité d'extraction minière ;
- Le redémarrage de l'activité sous conditions ;
- Le redémarrage sans conditions (cette option pouvait être implicitement liée à la décision de l'industriel et des autorités compétentes).

Le 24 Mai 2014, à la demande des chefferies, le CCCE a présenté à la tribu de Goro les avis des chefferies.

Le tableau ci-dessous présente les avis des chefferies.

CHEFFERIES DU SUD	FERMETURE SANS CONDITIONS	FERMETURE PARTIELLE	REDÉMARRAGE SOUS CONDITIONS	NE SE PRONONCE PAS
Ile Ouen	X			
Goro	X			
Touaourou/Waho			X	
Unia			X	
Mont-Dore			X	
Saint-Louis		X		
La Conception				X
Paita			X	
Ile Des Pins			X	
Conseil d'Aire Drubéa-Kapumë			X	



A la demande des chefferies, le CCCE a présenté également dans une note de synthèse quelques éléments de réflexion concernant l'impact de la fermeture de l'usine du Sud. Les éléments de conclusion qui sont ressorti de la réunion du 24 Mai sont les suivants :

- Une mise à plat du projet pour une durée de deux mois est demandée pour apporter les garanties environnementales et sécuritaires (**Option 1**), et doit également permettre d'évaluer les enjeux d'une fermeture éventuelle de l'usine et de ses conséquences (**Option 2**) ;
- Un groupe de travail spécifique est mis en place pour rencontrer les parties prenantes du projet Vale NC. Ce groupe de travail est composé de représentants des chefferies, des représentants des jeunes, des représentants des travailleurs de Yaté, des représentants des structures administratives coutumières (Sénat Coutumier, Conseil Coutumier Drubéa-Kapüme) ;
- Le CCCE est missionné pour formuler des propositions et assurer le secrétariat pour le groupe de travail.

Le 31 Mai 2014, le nouveau Président de l'Assemblée de la province Sud autorise la reprise de l'activité de l'usine de traitement.

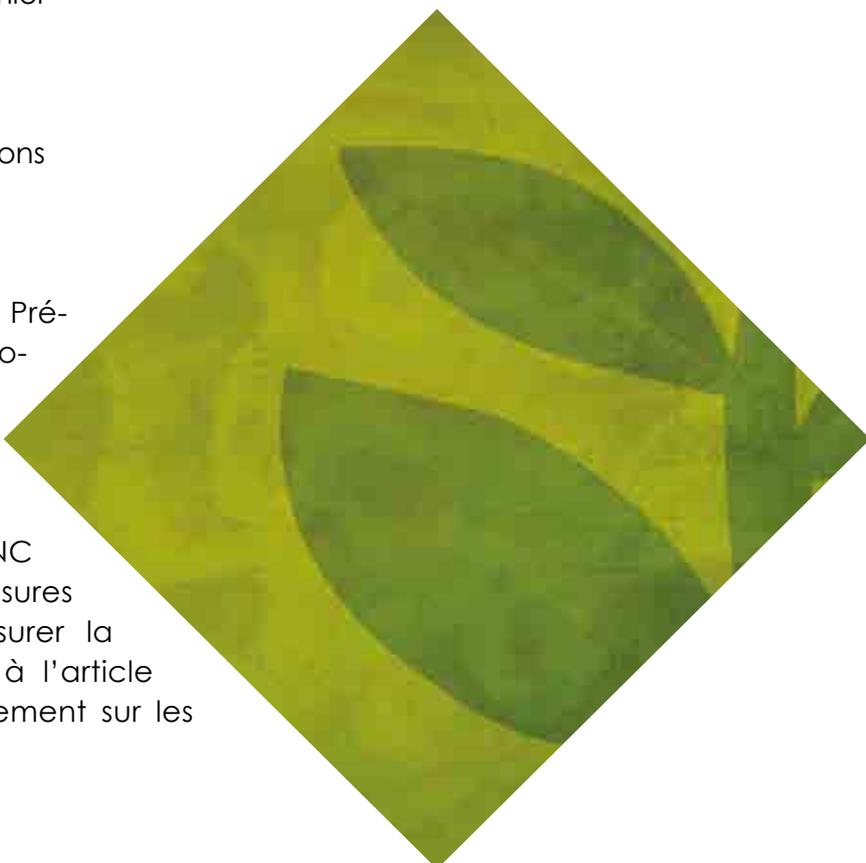
En parallèle, un arrêté est édité mettant en demeure Vale NC de mettre en œuvre les mesures conservatoires propres à assurer la protection des intérêts visés à l'article 412-1 du code de l'environnement sur les installations classées ICPE.

Un certain nombre de prescriptions réglementaires ont été imposées par la province Sud, certaines prescriptions couvrant un délai de mise en œuvre de 1 à 4 mois suivant la date de notification de l'arrêté.

Le CCCE a pu suivre de près la mise en œuvre de ces prescriptions lors de réunions techniques avec les services concernés de la province Sud : DENV, DIMENC.

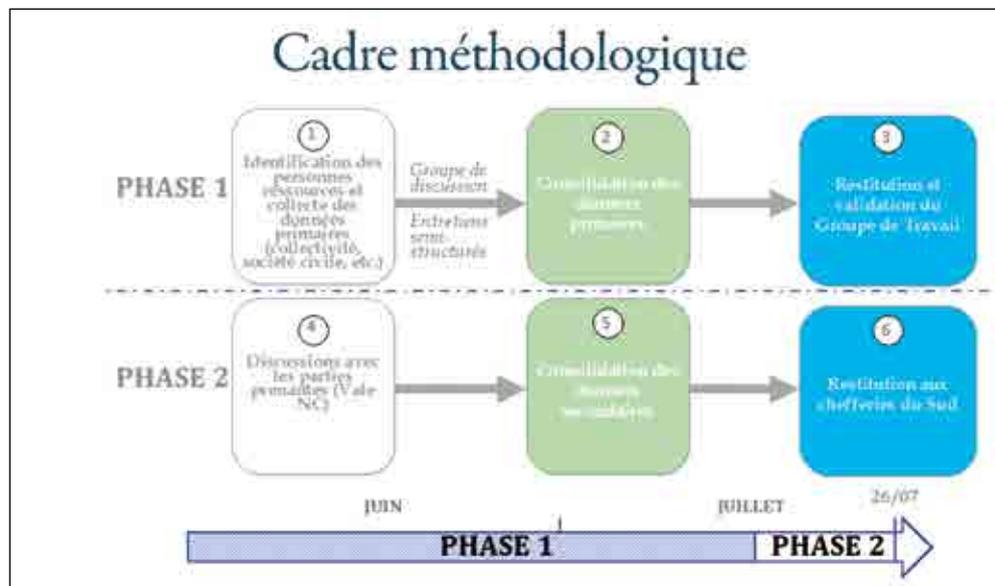
Le groupe de travail s'est réuni à 6 reprises afin de faire un bilan avec le CCCE sur l'avancée du travail de la mise à plat considérant les deux options demandées lors de la réunion coutumière du 24 Mai.

Les comptes rendus des réunions du groupe de travail sont consultables en annexe 6. A noter que le dernier compte-rendu de réunion du groupe de travail n'est pas disponible car celui-ci n'a pu être validé par les membres du groupe de travail.



►2.1.1 OPTION 1 : Redémarrage de l'activité sous conditions environnementales et sécuritaires

Concernant l'option 1, la méthodologie de travail adoptée en réunion de groupe de travail était la suivante :



Environ **60** réunions ont été effectuées par le CCCE et des membres du groupe de travail avec les parties prenantes du projet Vale NC.

Le tableau ci-dessous liste les acteurs rencontrés au cours de la mise à plat du projet Vale NC.

PARTIES PRENANTES		THEMES ABORDES
INSTITUTIONS / AUTORITES	FLNKS (7 élus indépendantistes)	Politique
	Président de la province Sud	Bilan du travail
	Conseil Coutumier Drubéa-Kapumë	Bilan du travail
	Mairie de Yaté	Environnement, Sécurité
	Mairie du Mont-Dore	Environnement, Sécurité
INSTITUTIONS DE CONTROLE	DAVAR – Gouvernement	Environnement
	DENV – province Sud	Environnement
	DIMENC – Gouvernement	Arrêté de mise en demeure
	DIRECTION DU TRAVAIL	Sécurité
CHSCT		Environnement, Sécurité, Gouvernance
SYNDICATS	USTKE	Environnement, Sécurité, Gouvernance
	USOENC	Environnement, Sécurité, Gouvernance
	CFE-CGC	Environnement, Sécurité, Gouvernance
	COGETRA	Environnement, Sécurité, Gouvernance
ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES	OEIL, WWF, SCALAIR, (EPLP, Point Zero)	Environnement, Sécurité
ENTREPRENEURS METCHEU, KOMWAÏ	METCHEU, KOMWAÏ	Economie
TRAVAILLEURS DE YATE		Environnement, Sécurité



Le 11 Juillet 2014, dans le cadre de sa mission, le groupe de travail a arrêté une liste de 149 recommandations qui concernent les domaines de l'environnement (105) / de sécurité (30) / de gouvernance et de fonctionnement (14), dont 52 recommandations formulées par le CCCE. Ces recommandations s'adressent à Vale NC, Prony Energies, aux institutions. Ces recommandations ont été transmises à Vale NC, à la province Sud, au Gouvernement, à l'Etat.

En parallèle à ce travail de réflexion sur les recommandations environnementales, sécuritaires, de gouvernance et de fonctionnement, le CCCE a lancé, à la demande des chefferies, une étude sur les perceptions du projet Vale NC par les groupes de jeunes du Sud (étude faite par Quidnovi) et un diagnostic des trois structures du Pacte (étude faite par Kher Consultant).

Le 17 Juillet 2014, des représentants du groupe de travail se sont entretenus avec la Direction de Vale NC afin d'échanger sur la mise en œuvre des recommandations spécifiques au CCCE.

Cet entretien a abouti au constat suivant :

- ▶ Vale NC a refusé de prendre en considération 3/35 recommandations en matière d'environnement, 2/10 recommandations dans le domaine de la sécurité, 4/7 recommandations sur le thème de la gouvernance et du fonctionnement.
- ▶ Aucun échéancier détaillé de mise en œuvre des recommandations n'a été établi.

Le 13 Août 2014, une réunion a été organisée avec le nouveau Directeur Général de Vale NC en poste afin de faire un point sur les recommandations.

Aucune solution n'a été apportée.



Le 17 Septembre 2014, le CCCE s'est à nouveau entretenu avec le Directeur Général de Vale Nouvelle-Calédonie pour les mêmes raisons. Le Directeur Général s'est engagé oralement à ce que les recommandations du CCCE puissent être prises en considération si les deux parties s'accordent mutuellement sur leur capacité de mise en œuvre.

Le 23 Septembre 2014, le CCCE et un représentant de la Direction locale de Vale NC se sont accordés ensemble sur la mise en œuvre des recommandations CCCE avec un échéancier détaillé.

Le 28 Septembre 2014, après quatre mois de mise à plat, le CCCE a invité l'ensemble des chefferies du Sud à la restitution finale du travail mené par le groupe de travail. Etaient représentés Vale NC, la DIMENC, la DENV. Un protocole d'accord a été signé entre Vale NC et le CCCE afin que Vale NC s'engage officiellement à répondre clairement à l'ensemble des recommandations qui lui ont été adressées le 11 Juillet 2014, et afin que Vale NC prenne en considération toute autre recommandation qui pourrait être formulée au cours de ses missions dans le cadre de l'amélioration du suivi environnemental et sécuritaire de l'usine du Sud.

►2.1.2 OPTION 2 : Fermeture partielle du projet Vale NC

Concernant l'option 2 demandée notamment par la chefferie de Saint-Louis, le groupe de travail a travaillé sur différentes alternatives à l'usine de traitement qui sont présentées en annexe 9. Un appel d'offres a été lancé pour mandater un bureau d'études ayant pour mission de travailler en collaboration avec Vale Corporate afin d'identifier la possibilité de démanteler et exporter la raffinerie outre-mer. Ce travail, en raison notamment des délais impartis dans le cadre de la mise à plat et des réponses tardives de l'industriel, n'a pu se dérouler correctement.

Suite à un entretien avec le Président de la province Sud, il a été convenu qu'une expertise technique, juridique, financière et socio-économique serait diligentée par la province Sud à travers une mission spéciale d'ingénieurs généraux en provenance de Métropole.

Il convient de noter qu'avant la restitution finale du 28 Septembre 2014, des restitutions préalables du travail mené dans le cadre de la mise à plat du projet Vale NC (considérant les 2 options étudiées) ont été effectuées par le CCCE, à la demande des représentants des chefferies du Sud, au sein des chefferies suivantes :

- 21/07/2014 : Chefferie de l'île Des Pins
- 22/07/2014 : Chefferie de Paita
- 02/08/2014 : Chefferies de Yaté
- 04/08/2014 : Conseil de l'île Ouen
- 20/09/2014 : Chefferie du Mont-Dore et Jeunes de Saint-Louis

Une restitution a également été faite au Sénat coutumier.

►2.1.3 Mission spécifique du CCCE suite à la mise à plat du projet Vale NC

Au début du mois d'Octobre 2014, le CCCE a organisé une mission à Paris qui a consisté à rencontrer les différents ministères tels que le ministère de l'écologie et du développement durable, le ministère des outre-mer, le ministère de l'économie et de l'industrie et le ministère de l'intérieur afin de :

- Présenter la structure du CCCE à l'échelle nationale concernant ses missions de suivi environnemental et de communication aux populations locales, et ainsi pouvoir se constituer son propre réseau d'adresses ;
- Restituer le travail mené dans le cadre de la mise à plat du projet ;
- Rencontrer les ingénieurs généraux en charge de l'étude de la fermeture de l'usine du Sud.

A cette occasion, une note de cadrage sur la faisabilité du retrait de la Nouvelle-Calédonie du traitement acide de l'usine de Vale NC a été transmise aux différents ministères.

Suite à cette mission, les ministères des DOM TOM, de l'Ecologie et du développement durable nous ont confirmé la venue de cette mission d'expertise en début 2015.



► 2.2. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU CCCE

Dans le but de suivre étroitement l'avancement de la mise en œuvre des recommandations, le CCCE s'est investi de deux chargés de mission pour la période de Juin à Décembre 2014 :

- M. André VAMA (*Représentant de la tribu de GORO*);
- M. Pascal WADECLA (*Représentant de la tribu de l'ILE OUVEN*).

A la date du 31 Décembre 2014, l'état des recommandations du CCCE est le suivant :

► **Recommandations environnementales**

En attente de traitement : **15** (*dont 9 incluses dans le protocole*)
En cours : **8** (*dont 7 incluses dans le protocole*)
Achevé : **10** (*dont 2 incluses dans le protocole*)
A suivre en continu : **2**

► **Recommandations en matière de sécurité**

En attente de traitement : 5 (*dont 2 incluses dans le protocole*)
En cours : **3**
Achevé : **2**

► **Recommandations en matière de gouvernance et de fonctionnement**

En attente de traitement : **7**
En cours : **0**
Achevé : **0**

► 2.3. BILAN DES RAPPORTS, VISITES ET RÉUNIONS DU CCCE

► 2.3.1. Bilan des rapports techniques

Un rapport environnemental a été transmis au bureau CCCE et présente une synthèse des résultats du suivi environnemental mené sur Vale NC pour l'année 2013 (résultats de la conformité des émissions aqueuses et atmosphériques, résultats du suivi du milieu marin, des eaux douces, les programmes de replantation, gestion des déchets, points sur

les incidents,...). Ce rapport a également été transmis pour information à l'Observatoire de l'Environnement de la province Sud.

Suite à la non-conformité relevée en Mangane le 28 Janvier 2014 sur une station d'échantillonnage au niveau du parc à résidus de la Kué, l'équipe technique a produit un rapport d'incident qui a été transmis au Bureau CCCE.

►2.3.2 Bilan des visites techniques

Les membres du CCCE ont participé à 12 visites techniques au cours de l'année 2014 :

09 Janvier : Visite de la mine et du port : point sur les chantiers en cours et sur les avancées des recommandations du CCCE.

13 Février : Le CCCE a visité Prony Energies la matinée puis la mine l'après-midi. Lors de cette visite, il a été l'occasion avec Enercal d'aborder les problématiques environnementales (gestion des eaux, gestion des cendres), et de visiter également la future zone de stockage des cendres au site du Vallon Est.



Une visite des bassins de sédimentation de la mine et du puits de relevage de la Kué a été effectuée avec Vale NC.





26 Mars : Visite de l'Installation de stockage des déchets de Gadji avec des représentants de la chefferie de Païta.

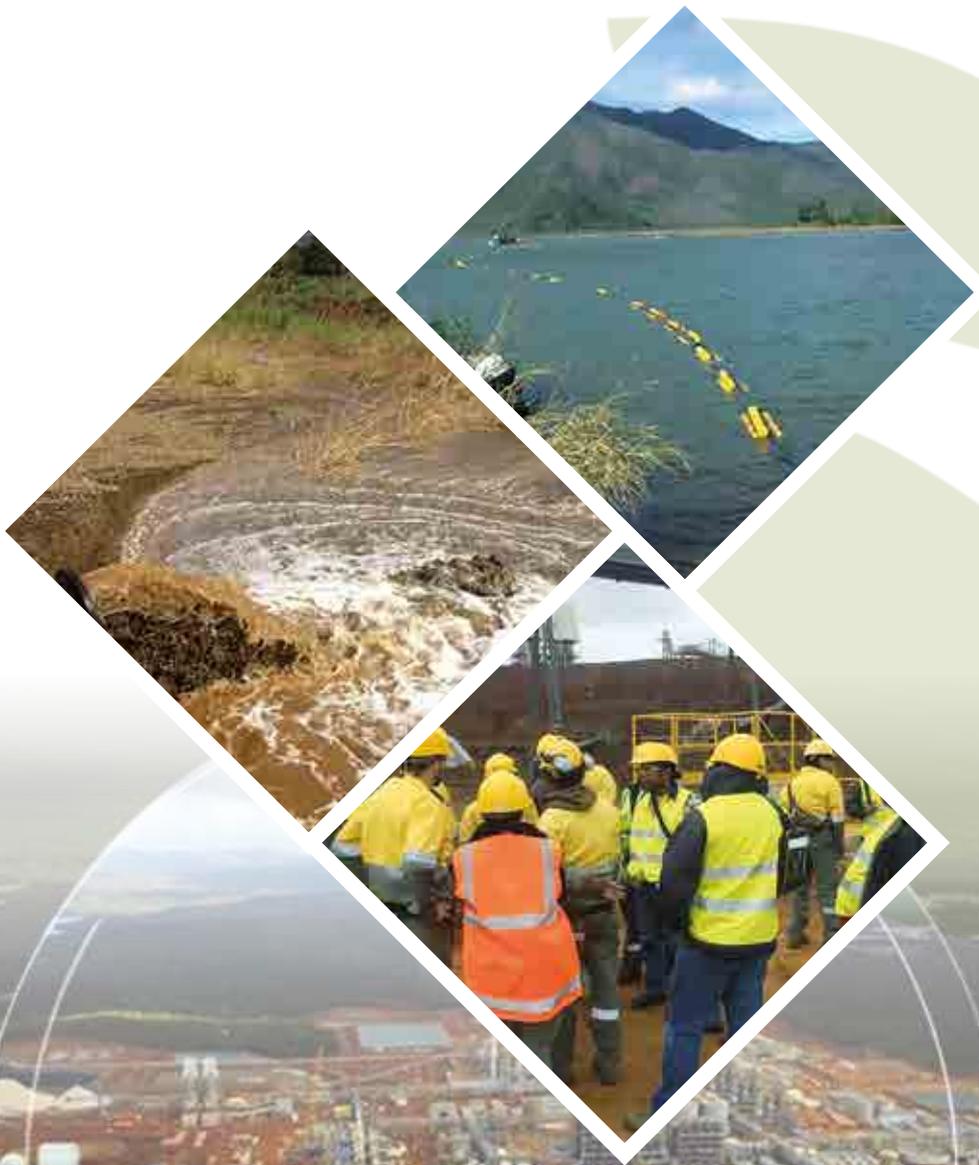
29 Avril : Visite par bateau de l'estuaire de la Kué avec des représentants des institutions (DENV, DAVAR, DDR) et de l'OEIL. Cette visite s'est accompagnée d'une présentation de l'étude de faisabilité du désengrèvement de l'estuaire et de la baie Kué.



23 Mai : Visite du chantier de curage de l'estuaire du cours d'eau sur la Kouaoua.

27 Août : Visite des installations du Port et de l'usine de Vale NC (par les chargés de mission CCCE).

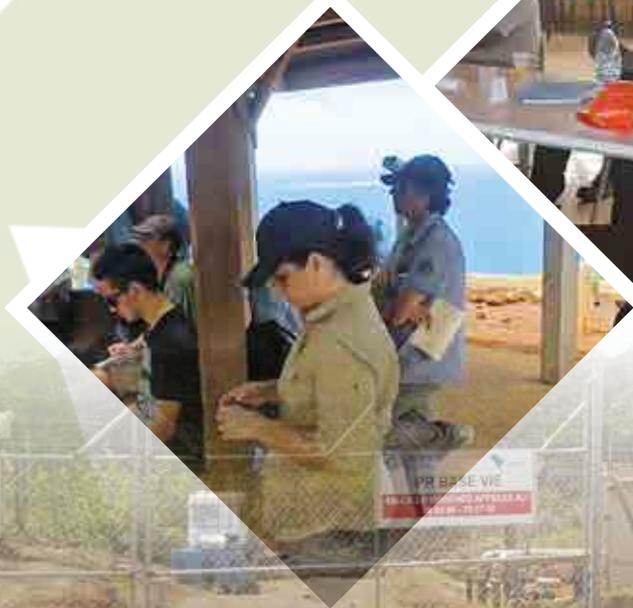
08 Septembre : Visite spécifique du groupe de travail nommé pendant la mise à plat sur l'usine et le Port afin de vérifier les améliorations techniques apportées par Vale NC.





17 Octobre : Visite du site de Koniambo. La visite a été animée par le Comité Environnemental Koniambo (C.E.K).

06 Novembre : Visite des opérations de stabilisation des sols sur Cap N'Dua et La Coulée. La visite a été organisée et animée par la DDR.



19 Novembre : Visite de la fosse minière (par les chargés de missions CCCE).

25 Novembre : Visite du Port (par les chargés de mission CCCE).

05 Décembre : Visite du site de Vale NC par le Comité Environnemental Koniambo. La visite a été conduite par Vale NC et le CCCE.



►2.3.3 Point sur les réunions

2.3.1.1. Les réunions d'information publique

Le CCCE a organisé 2 réunions publiques avant l'incident majeur de Mai :

Le 25 Janvier à la tribu de Goro, le CCCE a pu présenter aux populations les réparations de l'émissaire marin. Un point sur l'étude de désengorgement de la Kué, sur les avis et recommandations du CCCE, et sur le bilan du Pacte a également été réalisé.

Le 07 Mars à la tribu de Touété, le CCCE a présenté aux populations un projet d'étude qui consiste à réaliser un profil de baignade sur la baie de Oro et Kuto afin de vérifier la qualité sanitaire des eaux sur les deux baies concernées.



Un Comité Local d'Information (CLI) a été organisé le 21 Février sur le site de Vale NC par l'ancien exécutif de la province Sud pour traiter des problématiques environnementales de Vale NC.

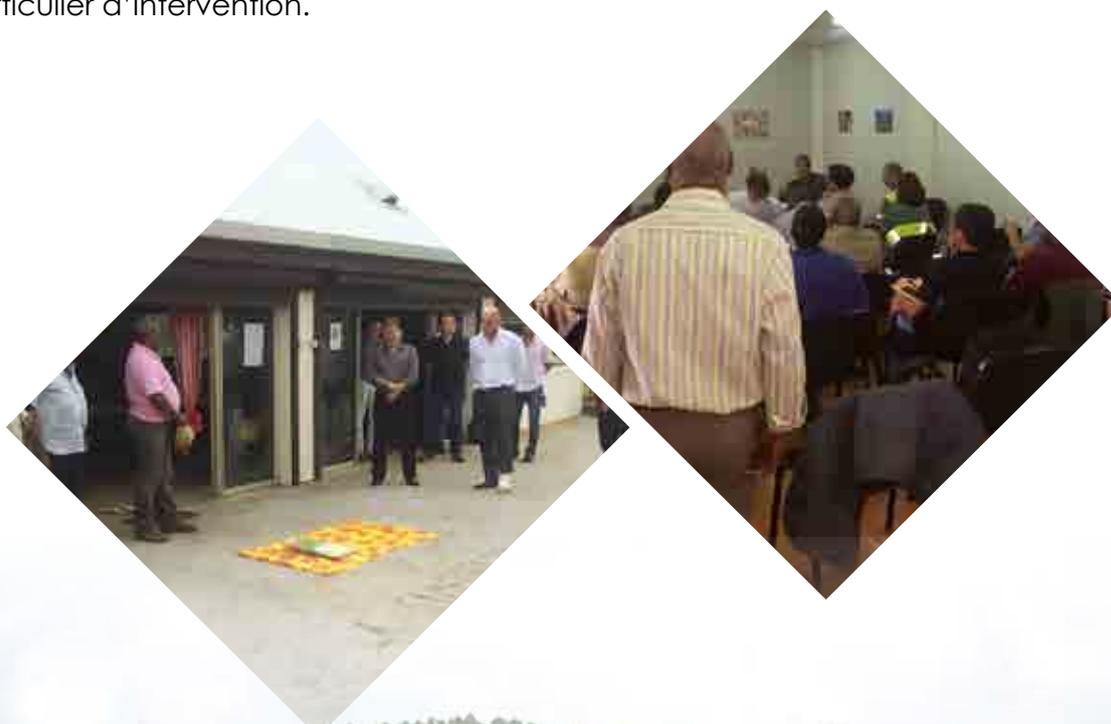
Le CCCE a été invité à participer à 4 Comités d'Information, de Concertation et de Surveillance des Impacts de Vale NC (CICS). Ces comités ont été réinstaurés par le nouvel exécutif de la province Sud suite à l'incident de Mai 2014 :

25 Juin 2014 (Hôtel province Sud): Point sur l'émissaire marin de Vale NC et focus sur les améliorations techniques apportées suite à l'incident de Mai.

06 Aoû 2014 (Hôtel province Sud): Idem que pour le 25 juin avec des précisions supplémentaires. Le CCCE a pu, lors de cette réunion, présenter ses recommandations à l'ensemble des participants autour de la table.

19 Septembre 2014 (Mairie Yaté): Point sur le suivi des chênes-gomme, point sur les invasions biologiques, point sur la convention pour la conservation de la biodiversité, point sur la mise en ligne des dossiers ICPE.

24 Octobre 2014 : Point sur les Etudes de dangers de Vale NC, le Plan d'Opération Interne, et le Plan Particulier d'Intervention.



2.3.1.2. Les réunions techniques

Le CCCE a participé à plusieurs réunions techniques :

23 Janvier : Réunion avec la direction de Enercal. L'objectif était d'une part de présenter le CCCE mais également de faire un point sur les problématiques environnementales liées à Prony Energies.

24 Janvier : Réunion avec le comité éditorial de l'OEIL afin de réfléchir à la mise en place de fiches polluants destinées au public et qui concernent les éléments suivants : éléments soufrés, hydrocarbures,...

12 Février : Réunion avec Enercal pour une présentation du projet de stockage de cendres au site du Vallon Est localisé sur l'usine de Vale NC.

05 Mai : Réunion avec l'OEIL pour valider officiellement une convention concernant l'échange et le partage d'informations environnementales entre les deux structures.

En septembre, le CCCE a participé aux ateliers de l'OEIL concernant le schéma d'orientation stratégique de l'OEIL pour les années à venir.

1er Octobre : Réunion sur Port-Boisé avec le prestataire HPS Submarine pour la réalisation de l'étude de l'intégrité de l'émissaire marin.

13 et 21 Novembre : Le CCCE a été invité à une présentation de l'étude commanditée par la province Sud et la commune du Mont-Dore concernant la gestion et la valorisation de la baie de Prony (étude à dimension éco-touristique).

20 Novembre : Réunion de restitution du bilan de l'état de l'environnement du Grand Sud (par le conseil scientifique de l'OEIL).

► 2.4. POINT SUR LES ÉTUDES CCCE

Afin de répondre au mieux aux préoccupations des populations locales, le CCCE a poursuivi les études initiées dans les années précédentes et en engagé de nouvelles au cours de l'année. Le tableau en page suivante liste l'ensemble des études :



PRESTATAIRE	INTITULÉ DE L'ÉTUDE	OBJET DE L'ÉTUDE
Tyffen READ (pour l'obtention d'une thèse)	Etude sur les tortues vertes	<i>Cette étude a été initiée il y a 3 ans et vise à acquérir des connaissances scientifiques sur les tortues vertes dans le Grand Sud (modes de vie, déplacements, impact sur la pêche coutumière,...). La thèse sera soutenue en Avril 2015.</i>
Opération Cétacés	Echouage des baleines à bec en baie du Prony en Novembre 2013	<i>Suite à la rupture de l'émissaire marin et face à l'inquiétude des populations de l'île Ouen, le CCCE et l'OEIL ont demandé à Opération Cétacés de mener une étude afin de permettre d'obtenir des informations sur l'espèce, de documenter l'évènement mais également et surtout de rechercher les causes éventuelles de l'échouage en faisant une analyse biologique des chairs des baleines. Les résultats de cette étude ont été présentés en milieu d'année 2014.</i>
Littoralys et Safege	Etude de faisabilité technique, économique et environnementale de désengrèvement de l'estuaire et de la baie Kué	<i>Suite au constat d'un engrèvement généralisé de l'estuaire et de la baie Kué, les populations de Goro ont demandé que le CCCE puisse les éclairer sur la faisabilité d'un projet de désengrèvement de la zone. L'étude a débuté en 2013 et s'est achevée en Mars 2014. Une restitution de cette étude a été faite le 29/04/2014 aux services techniques de la province Sud (DAVAR, DENV, DDR), à l'OEIL ainsi qu'aux populations de Goro. Il convient de noter que le conseil de Goro a validé par un PV de réunion du 25/10/2014 le scénario 1A qui consiste à curer la zone et aménager un casier en fond de baie pour y stocker les sédiments dragués</i>
CORTEX	Suivi participatif des récifs du Grand Sud - Projet ACROPORA (Campagne 2013-2014)	<i>Ce suivi a pour objet de faire participer les populations locales dans l'évaluation de l'état de conservation de leurs récifs, dans un but de sensibilisation à la préservation des récifs coralliens d'une part, et d'autre part afin de créer un réseau d'alerte dans le Grand Sud en cas de dégradation des récifs coralliens. Le réseau ACROPORA comprend 9 stations de suivi, à raison de 3 stations dans chaque commune : 3 sur la région de Yaté, 3 sur la façade abritée de l'île des Pins et 3 autour de l'île Ouen.</i>
HPS Submarine	Inspection sous-marine de l'émissaire marin	<i>Cette étude a permis de vérifier l'efficacité des réparations temporaires effectuées sur l'émissaire marin suite à sa rupture courant 2013 et vérifier également la présence de faune marine localisée au niveau de la partie terminale du diffuseur¹</i>
Phoenix Consultant	Analyse des Etudes de dangers prioritaires	<i>Dans le cadre de la revue des Etudes de dangers (EDD) imposée par la DIMENC à Vale NC au travers de son arrêté complémentaire qui fait suite à l'incident environnemental majeur en Mai 2014, le CCCE a demandé une expertise indépendante des EDD réalisées par Vale NC dans le but de vérifier que toutes les informations étaient correctement identifiées et analysées². Il s'agit des EDD suivantes : Unité 330 (Usine d'acide), Unité 335 (Réservoirs de stockage d'acide sulfurique), Unité 545 (Stockage de vrac), Unité 350 (Centrale thermique), Port, Parc à résidus de la Kué</i>
HPS Submarine	Inspection sous-marine de l'émissaire marin	<i>Cette étude a permis de vérifier l'efficacité des réparations temporaires effectuées sur l'émissaire marin suite à sa rupture courant 2013 et vérifier également la présence de faune marine localisée au niveau de la partie terminale du diffuseur¹</i>

¹ Un film a été réalisé sur l'émissaire marin et sera diffusé dans les tribus courant 2015.

² Un courrier officiel a été transmis à Vale NC (en copie la province Sud) et intègre des remarques et questionnements concernant les études de dangers précitées dans le tableau. Dès 2015, une revue des remarques du CCCE sera effectuée avec la Direction Sécurité de Vale NC.

NB : Suite aux inquiétudes des populations de la tribu de Touété (île des Pins) relatives à la qualité sanitaire de l'eau de mer, le CCCE avait prévu de lancer au cours de l'année 2014 une étude sur l'élaboration de profils de baignade de la

piscine naturelle en baie d'Oro et de la baie de Kuto. Cette étude n'a pas pu être lancée le temps qu'un consensus coutumier puisse être trouvé entre les habitants de la région par rapport à cette thématique.

► 2.5. POINT D'ACTUALITÉ DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE CCCE

► 2.5.1 Les effectifs en place

La composition des membres de l'équipe technique CCCE a connu quelques modifications au cours de l'année 2014.

Lydia ATTI (Unia) a démissionné de son poste de technicienne CCCE affectée au service Suivi environnemental au cours du mois de Juin 2014. Loic NEMOAJOU (Saint-Louis) la remplace depuis Novembre 2014.

Warren KOTOPEU (Païta), occupe le poste de technicien CCCE affecté au service Conservation depuis 2014 en remplacement de Françoise ITITIATY.

Il n'y a eu aucun changement au niveau des autres membres.

- Nicolas MARIN : ingénieur CCCE
- Fabienne ATTI : technicienne supérieure CCCE (*Service Système de Management de l'Environnement*)
- Gertrude PAITA : technicienne CCCE (*Service Système de Management de l'Environnement*)
- Damas ATITI : technicien CCCE (*Service Système de Management de l'Environnement*)
- Rock KAPETHA : technicien CCCE (*Service Production à la Pépinière*)
- Alphonse OUCHO : technicien CCCE (*Service Suivi Environnement*)

► 2.5.2 Les formations

Une formation à la prise de parole en public a été dispensée le 03 et 04 Mars 2014 aux techniciens CCCE par la société SCIENTEO.

Cette formation permet aux techniciens de travailler sur de futures prises de parole en public tant sur le fond que sur la forme afin d'aborder plus sereinement et efficacement la prise de parole en public, et également de savoir organiser et animer une réunion.



► 2.5.3 Le Séminaire COHESION

Un séminaire a été organisé le 13 et 14 Mars 2014 sur l'îlot Maître pour renforcer la cohésion au sein de l'équipe technique du CCCE. Il était important de tisser des liens forts au sein de l'équipe avant de pouvoir réaliser un travail important de communication dans les tribus. Ce séminaire a été animé par deux ateliers :

Atelier 1 : Rappel et bilan du Pacte, point sur la mission spécifique du CCCE (Analyse des points positifs et négatifs de l'organisation CCCE et propositions d'amélioration de la structure)

Atelier 2 : Intervention sur le thème Culture et Environnement animée par Mme Adèle BUAMA : présentation de l'homme kanak et son environnement.

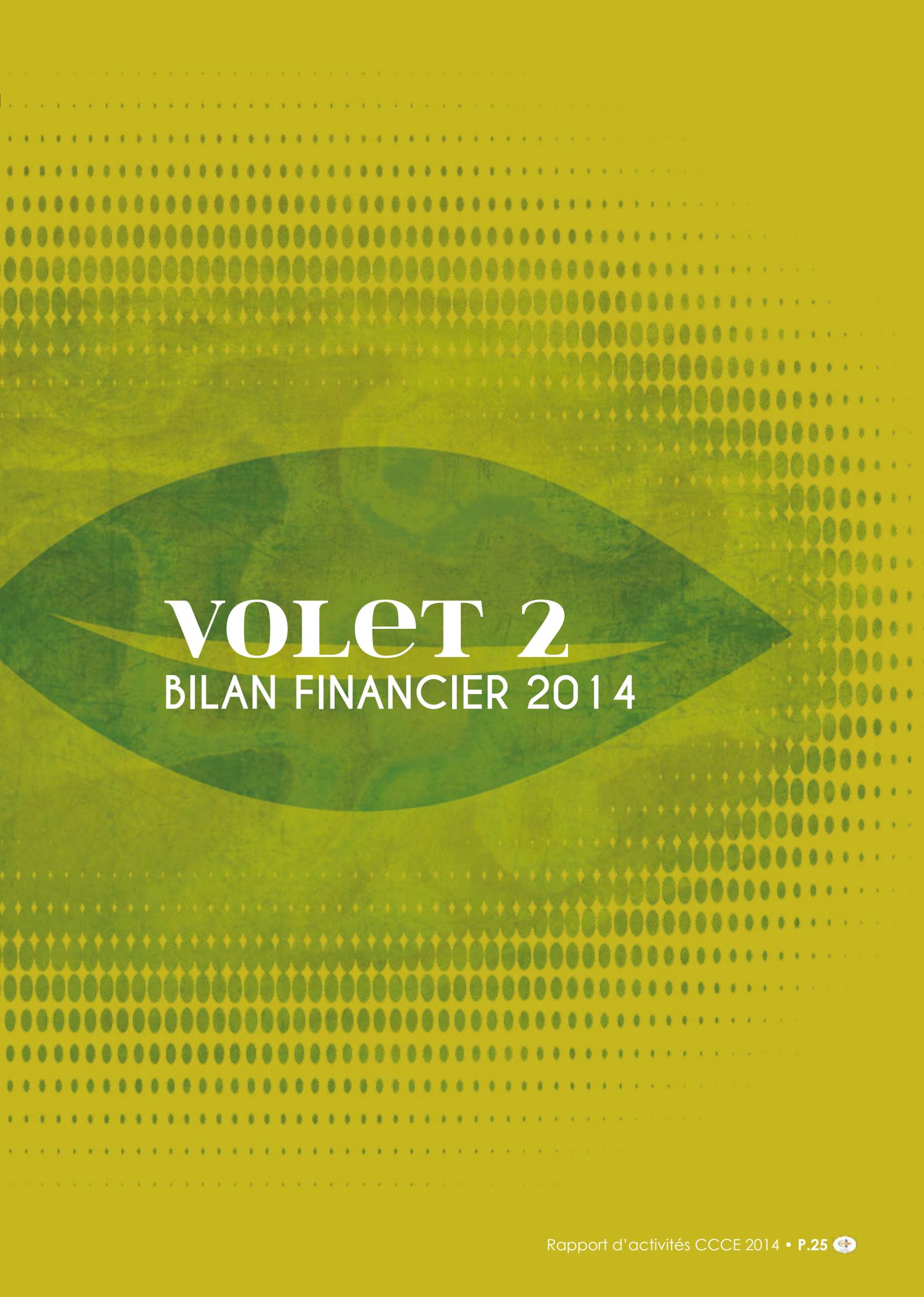


► 2.6. LA PROCÉDURE DE COMMUNICATION DU CCCE

Afin de cadrer le mode de transmission et de communication des informations environnementales, le CCCE a mis en place une procédure opérationnelle de transmission des informations environnementales de Vale Nouvelle-Calédonie d'une part au sein de l'équipe technique CCCE, d'autre part de

l'équipe technique vers le bureau CCCE. Enfin, cette procédure vise à définir une stratégie de communication du CCCE relative aux performances environnementales de VNC dans les tribus du Grand Sud.

La procédure a été validée en réunion de Bureau CCCE le 27 Novembre 2014.



VOLET 2

BILAN FINANCIER 2014



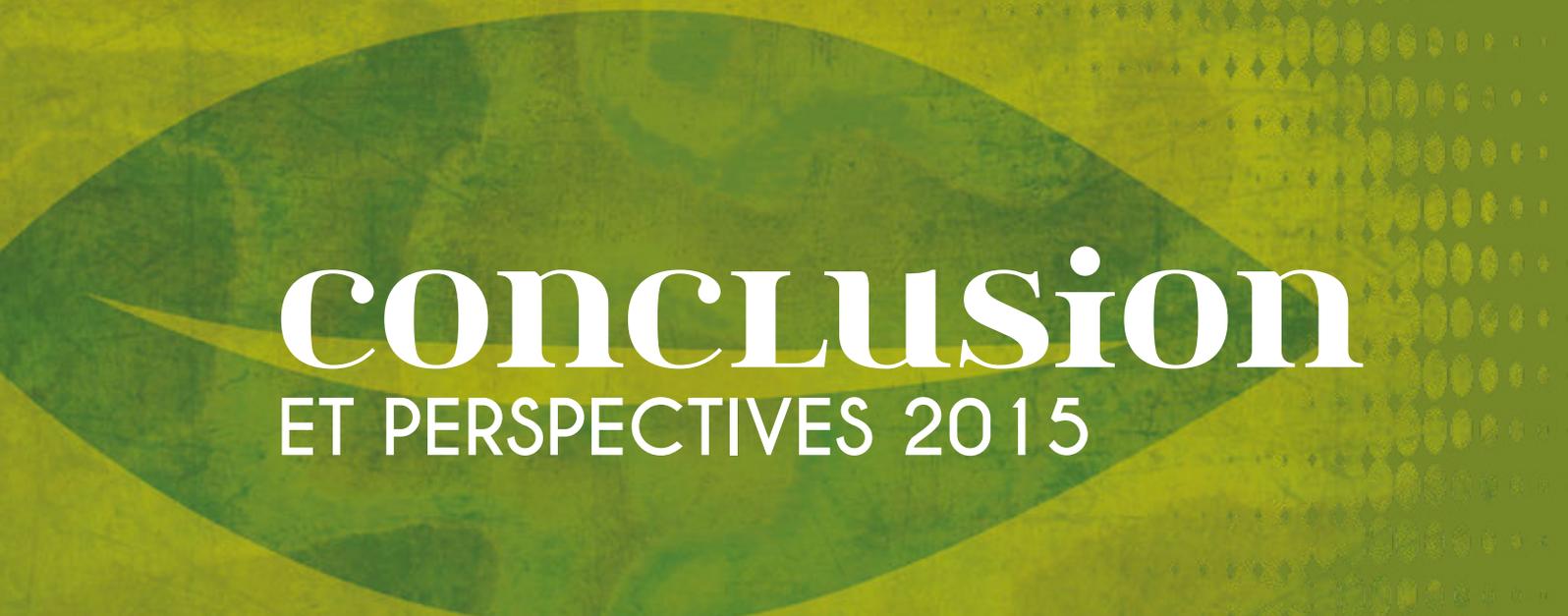
► LE BILAN 2014 :

Le solde créditeur de 27.068.935 F.CFP, établi sous l'exercice 2013, et la subvention de 2014 a permis au CCCE de fonctionner avec un budget total de 51.068.935 F.CFP.

Cette subvention a été octroyée suivant le planning convenu en début d'année avec Vale NC sur appel de fond mais devra être systématisée chaque année.

RECETTES		CHARGES	
Reliquat exercice 2013	27 068 935 F.CFP	I. Fonctionnement	10 307 177 F.CFP
Subvention Vale NC 2014	24 000 000 F.CFP	II. Communication	3 513 000 F.CFP
Remboursement des frais de gestion de crise	13 152 625 F.CFP	III. Etudes environnementales	25 067 450 F.CFP
		IV. Investissement	5 890 168 F.CFP
		V. Imprévu : Gestion de crise	19 443 765 F.CFP
Total	64 221 560 F.CFP	Total	64 221 560 F.CFP





CONCLUSION

ET PERSPECTIVES 2015



► BILAN MORAL

Le programme 2014 du CCCE a été largement influencé par l'incident important survenu sur l'usine de Vale NC et ses conséquences au niveau social. Les chefferies du Sud, au travers de l'étude des deux options de travail menée dans le cadre de la « mise à plat » du projet Vale NC, ont pu faire pleinement confiance au CCCE qui a su relever ce challenge à bras le corps.

En 2014, le CCCE a pu réaliser un documentaire qui retrace l'évolution du projet Vale NC depuis les conflits sociaux et environnementaux jusqu'à la mise à plat demandée par les chefferies du Sud en Mai dernier (ce documentaire sera diffusé sur les antennes dès 2015).

L'incident de Mai 2014 a permis de donner une crédibilité et une visibilité supplémentaire au dispositif du CCCE tant d'un point de vue des populations locales que du domaine institutionnel. Le CCCE est dorénavant un partenaire privilégié des services administratifs compétents dans le domaine de l'environnement. Pour exemple, l'équipe technique du CCCE est conviée à participer aux inspections de conformité réglementaire avec les contrôleurs de la DIMENC.

Il est important de noter que le CCCE a désormais la possibilité, en relation étroite avec les services techniques provinciaux, d'acter ses recommandations environnementales sous forme d'arrêté provincial comme convenu avec le Président de la province Sud.

Il y a encore beaucoup de difficultés avec Vale NC pour faire accepter et mettre en œuvre les avis et recommandations du CCCE. Malgré tout, force est de constater qu'il y a tout de même eu des améliorations notables depuis la mise en place de la structure il y a 5 ans déjà. Le CCCE doit maintenir une pression constante auprès de l'industriel.

En 2015, il est prévu de suivre les avis et recommandations déjà actés et d'en formuler de nouveaux à partir des observations de terrain des techniciens CCCE. Lors de la réunion du Conseil CCCE du 10 Décembre 2014, il a été acté que les deux chargés de mission CCCE poursuivraient leur mandat pour la durée de la mise en œuvre effective des recommandations.

Le Bilan quinquennal du Pacte pour un développement durable du Grand Sud a révélé des dysfonctionnements organisationnels au niveau de la structure du CCCE que les signataires devront tenter d'y remédier au cours de l'année 2015. L'objectif est d'arriver à une pleine autonomie de la structure (au travers par exemple du renforcement et d'une réorganisation de l'équipe technique du CCCE) et tenter d'élargir le champ d'actions du CCCE (à travers par exemple la mise en œuvre d'études non liées directement à l'industriel Vale NC). Un entretien a par ailleurs été mené avec le nouveau Président de Vale NC en poste le 11 Décembre 2014 afin de discuter du renforcement et de la restructuration du CCCE. Une prochaine rencontre est prévue en Janvier 2015 afin de discuter de la mise en œuvre de cette recommandation.

Les incidents à répétition sur le site de Vale NC ont soulevé beaucoup d'inquiétudes des populations locales. Afin d'améliorer le suivi environnemental de Vale NC, le CCCE souhaiterait, dès 2015, pouvoir former et affecter deux techniciens supplémentaires par secteur et service spécifiques de Vale NC (Secteur Mine, secteur Kué, secteur Port, secteur Usine, service SME).

Pour 2015, le CCCE poursuivra ses objectifs de communication en optimisant la présence de ses techniciens dans les différentes tribus du Grand Sud. La procédure de communication devra être suivie rigoureusement. Il a été proposé la tenue d'une réunion d'information tous les trimestres dans chaque région de l'Aire Drubéa-Kapüme.

Il est important de préciser que ce présent rapport d'activités sera largement diffusé dans les chefferies et les institutions coutumières sous forme d'une brochure, comme cela a été le cas pour le rapport

d'activités 2013. Cela permet de présenter en toute transparence le travail mené par le CCCE et son rôle important dans le dispositif environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Il est également prévu en 2015 de rencontrer à nouveau les représentants des chefferies et plus particulièrement les jeunes afin de leur faire un point d'avancée du travail réalisé par le CCCE et par le groupe de travail plus largement.

Les études initiées par le CCCE ont permis d'éclairer les populations sur des préoccupations précises (exemple de l'étude sur l'identification des causes des échouages des baleines à bec en baie de Prony). Le CCCE prévoit déjà de réaliser un état initial

avant et après la pose du nouveau tracé de l'émissaire marin qui devrait être effectif en Mi-2015.

Le CCCE continuera son rôle de relais des populations locales en tâchant de les représenter au mieux dans les instances scientifiques traitant des questions environnementales (OEIL, etc.).

Enfin, afin de pouvoir disposer des conseils de scientifiques renommés, le CCCE prévoit de se rapprocher étroitement de l'OEIL en devenant membre à part entière du Conseil d'Administration de l'Observatoire au niveau du collège des populations locales. Il a également été décidé que le CCCE pourra réaliser des réunions communes en tribus avec l'OEIL afin d'une part de mutualiser les moyens techniques des deux structures et d'autre part de délivrer une information qui soit la plus objective et la plus scientifique possible auprès des populations locales.

► BILAN FINANCIER

Dans nos perspectives 2015, il s'agira de maîtriser nos coûts de fonctionnement afin de consacrer 75% de notre budget aux études environnementales, objet

principal de la dotation délivrée par Vale NC au CCCE dans le cadre du Pacte.

Voici la proposition de budget prévisionnel 2015 :

RECETTES		CHARGES	
Reliquat exercice 2014	0 F.CFP	I. Fonctionnement (8%) Compensation financière : Restauration, Coutume, Transport :	2 000 000 F.CFP
Subvention Vale NC 2015	24 000 000 F.CFP	II. Communication (8%) Rapport d'activités 2015, Agenda 2016 :	2 000 000 F.CFP
		III. Etudes environnementales (75%) Suivi Acropora : 3 000 000 F.CFP Etude poisson : 3 000 000 F.CFP Etude archéologique sur des zones minières (état initial) : X F.CFP	18 000 000 F.CFP
		IV. Investissement (4%) Matériel Informatique : Véhicule équipe technique :	1 000 000 F.CFP
		V. Imprévu (4%) : Gestion de crise	1 000 000 F.CFP
Total	24 000 000 F.CFP	Total	24 000 000 F.CFP





**COMITÉ CONSULTATIF
COUTUMIER ENVIRONNEMENTAL**

Tél. : **46 76 10** / Fax : **46 76 11**
BP 311498 - 98895 Nouméa
224 rue Jacques Iékawé - 98845 Nouméa
ccce.environnement@gmail.com

**FONDATION VALE
NOUVELLE-CALÉDONIE**

Tél. : **46 76 14** / Fax : **46 76 11**
BP 311498 - 98895 Nouméa
224 rue Jacques Iékawé - 98845 Nouméa

**ASSOCIATION VALE POUR
LE REBOISEMENT DU GRAND SUD**

Tél. : **46 76 10** / Fax : **46 76 11**
BP 311498 - 98895 Nouméa
224 rue Jacques Iékawé - 98845 Nouméa



*Comité Consultatif
Coutumier Environnemental*

